Audio Juge Prud'homal DDETS13 –23/09/2024 à 8h50 :

[...?] = mot non compréhensible

Interlocuteur 1 => Juge Prud'Homal du Conseil des Prud'Hommes d'Aix en Provence rattaché à la DDETS13
Interlocuteur 2 => Bruno JUSTET

INTERLOCUTEUR 1 => « Bonjour. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Bonjour. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui Bonjour Mr [redacted] je suis Mr Justet. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Oui Mr Justet. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui voila ben je je vous avais envoyé ce message parce qu'effectivement voilà je. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Sur Linkedin oui. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Voilà parce que j'avais […?] forcément je reçois, je c'est c'est mon cœur de métier on va dire LinkedIn pour mon métier pour trouver du travail et euh et puis bin je regarde souvent, donc comme les seuls consultations que j'ai bin c'est des chasseurs de têtes ou des des sociétés pour proposer des des travails en prestation, je j'ai regardé et forcément vu que je suis dans un dossier très particulier contre HOPPSGROUP, j'avais été je me suis dit tiens j'ai regardé j'ai vu là il y a quoi il y a trois semaines un trois semaines, j'ai vu juste que j'avais d'un seul coup deux profils qui avaient visité ma fiche, un qui était du ministère du Travail, un du Conseil des Prud'hommes, et puis après le le votre, et j'ai regardé le CV enfin le CV vos expériences, c'est là que j'ai vu que vous étiez euh défenseur des droits euh défenseur social UNSA et puis après j'ai vu que vous étiez euh membre du Conseil des Prud'hommes et membre de la DA deu DIRECCTE donc qui est reliée au Ministère. »
INTERLOCUTEUR 1 => « alors. »
INTERLOCUTEUR 2 => « c'est pour ça que je m'intriguais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Donc vous êtes passé au tribunal euh à Aix-en-Provence ? ».
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais c'est ça oui c'est ça c'est en cours. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Dans la section Encadrement ? »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais c'est ça. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Bon en fait je suis juge au Conseil de Prud'hommes à Aix à la Section Encadrement donc ça veut dire que j'ai dû consulter votre compte lorsque j'étais en délibéré. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est-à-dire vous avez votre votre avocat est passé euh avec la partie adverse ensuite on a dû lui donner une date de de mise à disposition disposition. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum. »
INERLOCUTEUR 1 => « Et entre temps nous on s'est réuni on a fait un délibéré. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Mouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Lors du délibéré en fait on regarde les éléments qui sont fournis par les les parties et on regarde aussi l'historique si on nous a pas menti si euh la personne a retrouvé un boulot voilà tout ça donc ça fait partie si vous voulez du délibéré de qui est secret, je peux rien vous dire de ce qui a été dit dedans. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui bien sur. »
INTERLOCUTEUR 1 => « D'accord il faudra attendre que le que la présidence euh rédige le document et le mettre à votre disposition. C'est dans ce cadre là que j'ai du euh consulter votre compte. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord ok. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà (?) voilà. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Et question bête, pour le délibéré, euh parce que là donc nous on a une mise en délibéré au 8 Octobre, euh c'est il faut que j'aille sur place en fait, il y a une audience de délibéré ? »
INTERLOCUTEUR 1 => « Non pas du tout pas du tout c'est à dire vous avez vous avez fini normalement votre procédure. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum. »

INTERLOCUTEUR 1 => « Le délibéré a eu lieu, s'il y a eu un partage des voix c'est-à-dire si on s'est pas entendu sur les sur les sommes euh vous allez être convoqué à un départage et si on s'est entendu sur sur les sur la raison de du licenciement ou autre, euh là vous recevrez le le jugement définitif, enfin définitif, de première instance. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Du Tribunal des Prud'Hommes, ensuite si vous êtes d'accord ou si vous n'êtes pas d'accord ou si la partie adverse est dans le même cas que vous. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Vous pouvez faire Appel, il y aura peut-être un Appel, et là c'est la Cour d'Appel qui prendra le relais. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Non mais ça ça va ouais ça va j'avais ça ça ça j'avais bien cerné la suite. »

INTERLOCUTEUR 1 => « hum hum. »
INTERLOCUTEUR 2 => « et euh c'était ça c'était juste le délibéré, parce que mon avocat a des problèmes de santé, en tout cas j'ai des difficultés à le joindre, donc c'est problématique et je savais pas pour le 8 s'il fallait que je me rende sur place ou si ça allait nous être. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Non. »
INTERLOCUTEUR 2 => « communiqué en fait. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Uniquement vous pouvez téléphoner et on vous donne à à l'accueil,
INTERLOCUTEUR 2 => Hum Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => euh vous tapez CPH Aix en Provence, et ils vous donneront la décision, ils vous l'enverront pas ils vous l'enverront de toute manière par courrier. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord, donc si c'est mon a comme là j'ai un avocat. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Par contre si si si ça a été de comment dire si ça a été jugé et rédigé, vous aurez la réponse, vous téléphonez vers les euh la peut-être pas le 8 mais le 9. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Mais vous téléphonez vous aurez la réponse si vous avez gagné ou pas, après ils vous donneront pas forcément tout le détail, il faudra lire, la Section Encadrement il y a beaucoup de demandes en général. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord et comment on obtient le le le uh le compte rendu du délibéré pour ce que savoir ce qui a été ju ce qui a été argumenté pour rete ? »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est le Jugement. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Donc. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ah ben c'est le jugement. En fait euh un délibéré ça se passe comment, en fait c'est, vous étiez présent le jour du Jugement ? »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Bon ben vous avez vu comment ça se passe, vous avez le un Greffier qui est sur le côté. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ensuite vous avez 4 juges devant vous. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Dont un qui est Président c'est celui qui va rédiger le le Jugement définitif. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et vous avez donc 2 du côté employeur et 2 du côté salarié. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Mouais ça c'est clair. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà deux du côté employeur deux du côté salarié, euh c'est c'est très bien parce qu'en fait on est des experts en dans nos métiers en fait, et par rapport à un Juge professionnel qui ne connaît pas votre métier, il aura moins d'appréciation à avoir, nous on aura une une appréciation différente d'un Juge professionnel voilà, et ensuite donc une fois qu'on vous a nous avons entendu les 2 parties. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Nous à la fin des tribunaux, on prend des dates, on se réunit, on fait un délibéré par par procédure puisqu''il y en a plusieurs. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et là donc on est les 4 c'est fermé c'est à huis-clos et vous pourrez pas savoir ce qui s'est dit dedans. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui bien sûr ok ça c'est normal. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est la dedans. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Je comprends ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est là-dedans où on décide euh est-ce que les arguments des partis sont valables au niveau premièrement du juridique hein est-ce qu'il y a . »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Si l'article la loi qui a été cité c'est le bon parce que parfois les avocats se trompent, euh volontairement ou pas, euh voilà donc il faut vraiment contrôler tous les documents qui nous ont été transmis le jour du du jugement. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord par contre c'était. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est à partir de là qu'on fait notre notre jugement définitif. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Il faut que les quatre Pa que les quatre Conseillers soient d'accord. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui c'est ça j'avais compris puisque sinon. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voila. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Si si y a deux contre deux ça va en départition. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voila. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Devant un Juge professionnel, par contre. »

INTERLOCUTEUR 1 => « C'est ça. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ce que je m'inquiétais un peu c'est, je regardais les textes de loi, ils disent que normalement euh dépa si y a un départage c'est renvoyé maximum en termes de textes légaux, le CP le Conseil a un mois pour envoyer maximum mais j'ai vu sur des avocats de Paris qui se plaignaient qui disaient qu'on pouvait avoir des délais euh entre guillemets abominables jusqu'à plusieurs mois de jusqu'à plusieurs mois en fait. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors ça c'est c'est très franco-français, euh il y a une pénurie de de juges d'accord. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ce n'est pas une pénurie d'avocats il y a une pénurie de juges et forcément les délais sont plus longs ce qui fait que par exemple si vous deviez aller à la Cour d'Appel. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Là le délai est de 4 ans. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais mais je sais que les appels. »
INTERLOCUTEUR 1 => « moins long ?, voilà moi moi je suis Conseiller Prud'Hommes à Aix en Provence. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Mais je suis aussi Défenseur Syndical pour toute la région Paca. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et je vous prie de croire que c'est très long parce qu'une affaire au tribunal peut durer déjà 2 à 3 ans. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Vous rajoutez, alors s'il y un départage vous rajoutez encore presque pas un an mais presque et ensuite vous avez encore 4 ans donc moi j'ai des affaires à la Cour d'Appel où je risque d'être euh à la retraite vous me comprenez. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais ouais ben de toutes manières j'en avais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voila. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Bien conscience sur le sur le processus. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voila. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Cour d'Appel Cour de Cassation, je savais que que c'était. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Hé oui. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Le cas et en plus je sais que ceux . »
INTERLOCUTEUR 1 => « Hum. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Contre qui je me bats ils sont pro et ils sont pro là-dedans parce que ils font durer les affaires 7 à 8 ans. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est quelle entreprise ? Rappelez moi votre entreprise. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Mon entreprise C'est HOPPSGROUP les PDG c'est HOPPSGROUP qui détiennent MILEE qui sont qui sont mis en liquidation judiciaire. »
INTERLOCUTEUR 1 => RIRES. « Ah Ben euh vous êtes nombreux à à venir mais on le savait dès le début ça. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais ouais ouais, mais moi. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] Pas leur intérêt et puis après bon. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais Ben moi de toutes manières c'est, l'affaire elle a démarré en 2021 et ça s'est éternisé éternisé parce qu'ils ont et en fait bon ce serait des ce serait ce serait euh je peux pas je peux pas tout prouver mais en tout cas ils ont, j'ai dû changer 4 fois d'avocat parce qu'ils ont réussi à acheter trois moi en coulisse trois fois mes avocats, le 4ème n'est pas très net donc je me débrouille euh on va dire de toute manière. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est qui votre dernier avocat ? »
INTERLOCUTEUR 2 => « Mon dernier avocat c'est Maître CHAYA sur Marseille euh mais là typiquement par exemple ce qui s'est passé à notre audience de jugement du 4 Juin déjà par exemple, on avait une première au on a réussi à avoir enfin une audience de jugement c'était le 14 Mars, le 14 Mars il a demandé un renvoi euh enfin non HOPPSGROUP a demandé un renvoi parce que soit disant ils venaient de changer d'avocat bla bla bla bla, euh mon avocat euh m'a fait du chantage et m'a dit 'moi vous comprenez je vous défends mais je ne peux pas donc je suis obligé de deman d'accepter leur renvoi parce que sinon' enfin il m'a joué les violons donc on a été mis en renvoi au 4 Juin, et au 4 Juin il était soit disant malade donc remplacé par un confrère à lui, le confrère ne connaissant pas le dossier,
et en sachant que c'est moi qui avais fait l'intégralité des conclusions, je sais parce que c'est mon dossier je le je le je me bats dessus et je me bats contre le Gouvernement aujourd'hui je me bats contre Mr Macron c'est-à-dire que là j'en suis à faire des courriers dans tous les sens et même même l'Élysée en fait j'ai, c'est c'est de toutes manières le délibéré est rendu, il est déjà fait hein, mais juste pour la petite histoire, et c'est pour ça que même c'est pour j'avais essayé même de contacter l'UNSA, tous tous les syndicats, toutes les portes me sont fermées parce qu'en fait ces gens-là ont les bras très très longs et que en fait j'ai subi 3 ans, ça fait 3 ans que je me bats au niveau du Ministère du Travail dans dans les faits que je dénonce, alors il y a il y a il y a du harcèlement moral, il y a y a il y a de la discrimination salariale avec des insultes 'fils de pute gros bâtard je t'arrache la tête' enfin de de la gentillesse de ce genre là, et surtout bin des des années de de non augmentation qui ont été reconnues par par par la suite, mais ça à la rigueur c'est un détail, mais ce que je dénonce les faits graves que je

dénonce c'est des millions d'euros de détournement de fraude chom chômage partiel, le dossier euh on verra le compte rendu de des Prud'hommes hein, mais par contre moi j'agis j'agis, je je je suis Lanceur d'Alerte auprès du Défenseur des Droits, auprès du Ministère du Travail de la DGEFP, euh je suis en plainte au pénal sur tout ce qu'ils ont fait, le dossier il est indiscutable et c'est ce qui s'est passé, de toutes manières on verra le délibéré, mais ce qui est grave c'est que euh c'est là où même je m'appuie sur le dossier prud'homal pour prouver ce que je dis, parce qu'en fait mon dossier il a quasiment, j'ai quasiment 150 pièces justificatives, elles sont regroupées, et on va dire qu'il y en a à peu près 150 qui prouvent de manière indiscutable la fraude au chômage partiel dont des enregistrements audio avec commi avec procès-verbal de commissaire de justice,
il y a tout ce qu'il faut, les les menaces d'être licencié si je refuse de travailler au chômage partiel, euh le le fait de nous interdire de trai de pointer les heures de travail pour ne pas prouver la fraude au chômage partiel etc… et heu et eux en face le dossier bin c'est ce qui s'est passé aux Prud'Hommes, ils sont arrivés avec la bite et le couteau, ils ont zéro pièce justificative, ils ont zéro pièce contradictoire, ils font abstraction de toutes mes pièces, ne les contredisent pas et, en fait, la la leurs leurs 7 pages miséreuses, quand on enlève leur jurisprudence, se contentent de dire 'Mr Interlocuteur 2 ment, il ne démontre rien, vous devez le débouter',
donc moi je me bats, parce qu'en fait ce qui est grave, c'est qu'au niveau du Ministère du Travail, c'est pour ça que quand je vous ai envoyé ce message, je suis en alerte parce que je suis je je je peux le dire officiellement, je ne me cache pas hein euh que je subis des entraves de la part de Mr Macron, euh le dossier HOPPSGROUP c'est un dossier sulfureux, c'est pas moi qui le dis hein c'est euh le le journaliste Olivier Jourdan ROULOT dans son article de BLAST, euh on sait qu'ils sont connus HOPPSGROUP hein ils ont des centaines de dossiers prud'homaux, on en parlait y a tout à l'heure, c'est des centaines de dossiers prud'homaux qu'ils ont c'est pas un petit peu, ils ont ils ont été condamnés euh ça représente des millions d'euros les condamnations qu'ils ont eu, dont dont déjà du travail dissimulé en 2012 pour Mr PONS qui était déjà à la tête, ils ont fait tomber SPIR Communication puis ils sont venus soit disant nous racheter mais euh sur en 2017, alors je sais pas si c'était encore Macron ou si c'était euh Darmanin peu importe hein, mais Bercy a dit 'ah bin il y a 3 repreneurs de SPIR Communication, ah bin tiens ceux qui ont coulé le groupe ça tombe bien on va vous proposer de vous reprendre donc ils sont venus nous reprendre pour 1 € et l'Etat leur aura filé 140 millions d'euros dont 65 millions d'euros de soulte de de Ouest France, mais derrière ils les ont encore abreuvés,
en 2021, euh que je veux dire vous le savez forcément vous aussi, on a été tous concernés, la le fiasco de la propagande électorale, c'est un contrat qui a servi à les renflouer encore une fois, c'était un contrat à 100 millions d'euros offert par Darmanin, euh j'ai les articles de 2021 de Marianne de Challenge de Blast, tous disent que les gouvernements macroniens les protègent depuis 10 ans, donc là je me bats aujourd'hui ils m'ont offert ce que je dis je me plains, je j'ai un infarctus je je je normalement j'aurais dû décéder en Novembre, euh je subis les entraves du gouvernement, aujourd'hui j'en suis à 3 courriers depuis le mois de Mai où j'accuse officiellement Mr Macron et l'Élysée de faire cesser toutes les entraves que je subis, auprès de son Défenseur des Droits qui est bidon puisque Mme Claire Hédon euh du Défenseur des Droits a été nommée par Macron sur recommandation de Edouard Philippe, euh j'ai des j'ai des blocages au niveau du pénal au niveau du Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence, je les accuse ouvertement, les magistrats n'osent même pas me répondre tellement qu'ils ont le cul sale,
et j'en suis au Ministère du Travail ça fait 3 ans que je sollicite l'Inspection du Travail d'Aix en Provence, 3 ans hein euh où je demande, où je les alerte, alors ils devaient m'aider, je leur ai demandé une intervention pour mon harcèlement et ma discrimination salariale qui m'ont valu une péricardite, et ben l'infarctus l'année dernière, et euh depuis 3 ans l'inspection du travail d'aix-en-provence refuse de me recevoir, j'y suis allé sur place, j'ai fait des courriers recommandés des mails, en fait c'est simple hein sur toutes les entraves que j'ai du gouvernement j'ai peut-être plus de 100 100 courriers aujourd'hui ça me représente tout mon temps,
HOPPSGROUP par leur réseautage hyperpuissant ont réussi à me faire perdre mon dernier emploi puisque je suis parti de chez eux l'année dernière pour rebondir après 16 mois d'arrêt en a pour motif anxiodépressif en liaison avec les conditions de travail, bref ils me font la totale et euh et c'est pour ça que j'avais des craintes par rapport à ça, parce qu'en plus quand je vois que sur LinkedIn au même moment euh quasiment en dehors de votre profil à vous, mais j'ai eu 2 profils que je ne peux pas même en mode premium je ne peux pas consulter parce qu'ils sont ils ont un code pro, euh que je vois que la min le Ministère du Travail et le Conseil ont consulté en même temps, je me suis dit « Oh là là j'espère qu'il aura pas eu d'influence dans le dossier prud'homal' donc j'attends le délibéré pour voir,
mais ce qui est grave voilà c'est que la la la l'Inspection du Travail d'Aix en Provence, 3 ans qu'elle refuse de me recevoir, euh l'année dernière en 2023 donc l'année dernière quand j'ai rebondi que je suis sorti de ma phase anxiodépressive après psychothérapie et compagnie et compagnie et essayer de rebondir, euh quand j'ai refait un nouveau courrier, euh un Nième courrier à l'inspection, j'ai euh le Directeur de l'Inspection du Travail Mr MAGAUD, qui est corrompu jusqu'au trognon en tout cas qui obéit aux ordres du Ministère du Travail, ils en fait ils obéissent aux aux directives du gouvernement, et c'est ça qui est grave, c'est qu'en fait il me donne une fin de non-recevoir en disant 'bin en gros euh nous avons fait notre travail avec diligence nous ne vous recevons nous ne vous', il ne répond pas sur le fait qu'ils ne me reçoivent pas, euh il refuse d'écouter les enregistrements audio alors qu'il est pas Conseil Prud'homal et qu'en plus là jurisprudence a évolué favorablement, surtout quand le contenu il est clair net comme de l'eau de roche avec des propos sans ambiguïté, et euh il

fait abstraction toutes mes preuves, et il dit euh en fait 'HOPPSGROUP nous a donné satisfaction, ils fou ils ont fourni des pièces contradictoires qui contredisent les votres, en gros allez vous faire voir',
donc c'est à partir de là que j'ai sollicité la Min le Ministre du Travail, donc c'était DUSSOPT et après Mme VAUTRIN, qui eux m'ont mené pendant 12 mois à 14 mois en bateau, euh 16 mois même, à jouer les violons, un coup c'était la DGEFP le faux service euh le faux service de de ce qu'on appelle des des des Lanceurs d'Alerte, ils m'ont mené en bateau => DGT DGEFP DDEST13, tout ça pour dire que le la DGFP m'a dit 'bon ben foutez nous la paix on reviendra vers vous après une fois qu'on aura fait une enquête sur ce qui se passe à l'Inspection du Travail', et en Février ils me disent 'Ah Ben nous avons demandé à l'Inspection, enfin à la DDETS13, d'inspecter sur elle-même et la DDETS13 nous a nous a nous affirme une se une seconnde fois que ils blanchissent partial, qu'ils blanchissent les PDG d'HOPPSGROUP parce qu'ils ont des pièces contradictoires,
et c'est là où je leur mets le nez dans la merde : 'expliquez-moi comment ils peuvent avoir des pièces contradictoires si quand ils arrivent aux Prud'hommes avec la bite et le couteau, ils donnent pas les pièces contradictoires, ils arrivent avec 0 pièce justificative, et en plus moi j'ai des enregistrements audios, j'ai des mails écrits de la Direction nous demandant de ne sur pas pointer nos heures de travail pendant la fraude au chômage partiel, j'ai un enregistrement audio d'une réunion d'équipe de 40 salariés en visio en en au sein du service informatique où on nous dit 'surtout vous pointez pas vos heures de travail', et par contre on a un logiciel interne de gestion de de gestion du du temps travaillé pour pouvoir faire la facturation interne où là sur le gestion de projet on nous dit 'alors là par contre vous renseignez', j'ai un exemple, ils nous donnent un exemple concret hein, ils nous disent clairement 'alors surtout là par rapport à ce logiciel là vous saisissez bien la réalité vous saisi c'est-à-dire que, si vous êtes déclaré à à 2/5, par contre si vous avez travaillé 5 jours, vous saisissez bien 5 jours en interne' donc j'ai j'ai tout qui prouve le machin et eux donc, je sais qu'on je sais qu'on n'a pas pointé nos heures puisqu'on nous a interdit de pointer nos heures moi j'ai pointé mes heures personnellement, et elles deviennent donc la référence,
donc je sais que l'Inspection du Travail est menteuse, elle est partiale parce que, et c'est pour ça qu'ils refusent de me recevoir, parce que ils ont ils ont protégé euh HOPPSGROUP sur demande certainement de de la Ministre du Travail donc de l'Élysée, et parce que sinon c'est la merde pour l'Élysée dans ce dossier là, et euh et du coup ils refusent toujours de me recevoir aujourd'hui, et quand j'accuse ouvertement Mr Macron sur des entraves que j'ai au niveau de même du pénal, même Mr Macron je l'accuse ouvertement, l'Élysée, courrier recommandé, tout ce qu'il faut, pfff c'est silence radio, ils ont tellement le cul sale qu'ils osent pas et c'est tellement évident quand on sait avec 2021 et les articles qui sont sortis que c'est un dossier sulfureux ou Bruno Le Maire Darmanin et Macron ont filé des dizaines de millions d'euros à ces escrocs, parce qu'il y a pas d'autres mots quand on sait qu'en 2017 ils nous ont repris, c'est pas moi qui le dit c'est l'article de Challenge où ils disent 'ils sont devenus multimillionnaires' grâce à Bercy, euh pourtant ils étaient quand même qualifiés de cowboy par les par les par les hauts fonctionnaires de Bercy c'est grave hein je veux ce que ce qui ce qu'il se passe, on a bien conscience que si demain ils sont condamnés pour chômage par pour la fraude au chômage partiel on va être obligé de réouvrir le dossier euh sulfureux HOPPSGROUP et du coup la macronie hé ben il y en a qui ont qui ont beaucoup à perdre. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors. »
INTERLOCUTEUR 2 => « bon ça c'était la parenthèse à côté. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Pour le groupe HOPPS. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ca Ca va être vitre réglé, ils ont fait faillite exprès. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ils sont venus avec les procédures exprès pour que ce soient les AGS. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Voilà on est d'accord. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Qui paient les salaires, d'accord, voilà. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais Carrément. »
INTERLOCUTEUR 1 => « HOPPSGROUP et et toutes les entreprises de de France, euh je suis en plein dessus d'ailleurs aujourd'hui les AGS sont euh déficitaires. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ben ouais ça me surprend pas. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et donc aujourd'hui les AGS ne se déplacent plus et j'ai eu une réunion avec d'autres Conseillers Prud'homaux en France, c'est le cas dans tous les, c'est les AGS n'ont plus assez d'argent pour mandater un huissier et un avocat pour euh venir les défendre, voilà donc. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Aujourd'hui l'escroquerie elle est elle est nationale, et aujourd'hui vous voyez euh nos dépenses publiques qui sont énormes. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « […?] »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est ça. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Le Pendant le le COVID ça a été euh la foire d'empoigne . »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est ça. »

INTERLOCUTEUR 1 => « Pour les crédits à taux zéro, euh enfin bon on le sait tout ça se sait, euh l'Europe tout le monde le sait ça. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Après vous vous êtes dans un cas particulier puisque vous c'est le vôtre de cas mais moi qui fais ça. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Biensur. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Régulièrement, et au niveau national c'est quasiment la moitié des entreprises de France quoi hein, des grosses bien sur. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hé ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ce n'est pas le petit artisan qui a qui a bénéficié de tous ces milliards. »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est voilà c'est exactement ça moi c'est ça qui m'écoeure parce que les petits on leur tape dessus, bon ça les travailleurs n'en parlons pas et là ce qui est plus écœurant. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] Le Ministère du Travail, euh puisque je je siégeais, j'ai arrêté maintenant parce que, si vous voulez Mi Macron quand il a cassé euh le monde du travail parce que c'est bien. »
INTERLOCUTEUR 2 => « On est d'accord. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Enfin Macron, pas que lui tout seul mais sa troupe. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Il a continué ouais, il a continué ce qu'a commencé Sarkozy, et on est d'accord que c'est quand même lui encore. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] D'accord, de de je me rappelle plus son nom d'ailleurs à cette à cette à cette dame là qui qui a qui a commencé à casser mais. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah la chèvre Pénicaud ? »
INTERLOCUTEUR 1 => « Non non oh non. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oh L'autre ouais mais je me rappelle la loi Macron oh lala cette chèvre là je me foutais Oh là là j'avais mon site Oh là là ouais ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Mais mais au niveau prud'homal, en tout cas Macron restera dans les anales. »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est clair ».
INTERLOCUTEUR 1 => « Parce que il a tout cassé. »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est clair. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Effectivement avant il y avait peut-être de l'excès de la part des avocats mais je me répète encore une fois mais moi je n'ai aucune confiance dans un avocat ce n'est ni plus ni moins qu'un commerçant hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum C'est clair. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est pas votre ami. »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est clair, Ils sont là, de toute manière eux ils gagnent, ils ga que qu'on perde ou qu'on gagne, eux ils gagnent toujours au milieu. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] Gagner Voilà eux ils ne font que gagner. Et vous entendez souvent le mot confraternité euh pour pas dire consanguinité voilà donc euh. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà c'est pour ça que j'ai fait le défenseur syndical parce que, je suis pas tout seul hein, de tous les syndicats ont des défenseurs syndicaux. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est gratuit, on est là pour aider les salariés, nous on regarde un dossier, si il y a des chances de gagner on y va, s'il n'y a pas de chance de gagner on n'y va pas, c'est gratuit, on ne va pas perdre notre temps pour lui. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] Nous on est assez, très strict là-dessus hein on est encadré, on n'a pas le droit de toucher de l'argent, c'est c'est c'est au niveau syndical quoi, donc c'est pour ça que je regarde, je j'ai dû consulter votre compte mais pour revenir sur le Ministère du Travail euh si vous Regardez bien les actualités, le Ministère du Travail est en train de diminuer considérablement le personnel du Ministère du Travail au profit de la Lettre de du Service Public, au profit des ordinateurs voilà. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hé ouais ben on déshumanise. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Bientôt l'Inspection du Travail ne sera plus qu'un une IA hein une Intelligence Artificielle. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais ouais on est d'accord c'est déjà pas loin presque d'être ça hein de toute manière hein. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà c'est déjà le cas hein c'est déjà le cas. Donc voilà ça c'est pour la partie juridique, bon après moi à Aix, j'ai eu euh [...?] Peu importe j'ai quand-même eu plusieurs procédures contre HOPPSGROUP. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais ».
INTERLOCUTEUR 1 => « Et euh voilà c'est pour ça que je regarde systématiquement d'où il vient, de de mémoire il me semble que j'ai eu le le gros DRH, le gros patron DRH qui était un ami de PONS. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais alors c'était qui c'était alors c'était Marcel Andreu ? »
INTERLOCUTEUR 1 => « Euh Je sais plus son nom peu importe. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »

INTERLOCUTEUR 1 => « Mais qui est venu me dire à la barre, euh que c'é bref il était le grand DRH de HOPPS, il avait plusieurs contrats et puis il n'y connaissait rien en droit du travail donc. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah ouais on est d'accord. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Raconter des conneries comme ça voilà c'est c'est on voit bien que c'est des financiers avant tout et voilà. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah ben c'est ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Pour votre affaire moi je peux rien vous dire. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui oui biensur. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Si ce n'est d'attendre le jugement, après si vous n'avez pas confiance dans vos avocats et je peux le comprendre parce que je le déconseille à tout le monde de prendre un avocat, euh vous pouvez toujours consulter un Défenseur Syndical de n'importe quel Syndicat que vous voulez hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Il y a une liste vous tapez DREETS PACA, vous avez la liste des Défenseurs Syndicaux c'est gratuit voilà c'est tout. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Alors faut d'accord ».
INTERLOCUTEUR 1 => « Ce sont des juristes comme moi hein nous on est juriste hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord Ah oui ça ça pourra m'intéresser parce qu'en fait je sais que ce qui s'est passé là à l'audience du du 4 Juin euh j'avais j'a comme comme le dossier je le porte à bout de bras depuis des a depuis des mois et des années on va dire hein c'est moi qui ai fait les conclusions donc y a juste eu à remettre en forme on va dire euh à la sauce prud'homale et euh donc du coup je sais que le dossier moi je le connais par cœur. »
INTERLOCUTEUR 1 => « … aujourd'hui ? *(question de 3 secondes pas compréhensible)*
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah mais moi je [...?] ils m'ont ruiné déjà HOPPS a réussi à me faire perdre mon mon dernier boulot mais en fait comme j'ai changé 4 fois d'avocat. »
INTERLOCUTEUR 1 => « [...?] Rien qu'en en niveau d'honoraires d'avocats ? »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah ben j'en suis à comme j'ai changé 4 fois d'avocat j'en suis à 13000 € déjà. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Mais c'est pas possible Mr il faut arrêter ça. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah mais c'est pour ça que de toute manière-là ce qui va se passer. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà vous vous faites du mal physiquement psychiquement et financièrement, donc arrêtez tout, vous avez croisé des mauvaises personnes. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah mais on est d'accord mais c'est pour ça que là ce qui va se passer, c'est que j'attends, je sais que si on part en délibéré euh si on part en délibéré devant le juge professionnel, cette fois je demandaterai mon avocat et je plaiderai moi-même parce qu'en fait ce qui s'est passé le 4 Juin, et après j'avais fait un courrier aux Prud'Hommes au Conseil des Prud'hommes justement parce que j'ai préparé le travail comme il m'a mis un avocat remplacement de substitution, on a échangé, je l'ai briffé sur le dossier et tout et tout, et je lui ai préparé j'ai fait comme ce qu'on appelle aujourd'hui quand on cherche un emploi ce qu'on appelle un pitch, c'est-à-dire s'enregistrer de dire voilà je vais parler tant de temps qu'est-ce que je dois dire comme quand je me vends pour trouver du boulot en fait hein ou pour. »
INTERLOCUTEUR 1 => « […?] plaidoirie. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Voilà donc du coup je lui avais préparé le pitch, je lui ai tout préparé comme il faut, je lui ai expliqué, c'est c'est il y avait pas de je lui ai dit vous vous occupez de ça, il m'a dit 'non mais je connais mon boulot vous inquiétez pas je fais ça bien », il a fait une plaidoirie à chier où il y avait une complaisance de jeux avec la partie adverse qui a fait que il a dit des énormités des bêtises que moi-même, je lui ai dit derrière, je lui ai fait un courrier, je lui ai dit mais moi même 'si j'étais la partie extérieure, je serais juge prud'homal, je n'ai rien compris à ce que vous avez dit, vous avez tout emmêlé, et en plus vous avez commis des boulettes' sur laquelle comme par hasard l'a l'avocate de la partie adverse a sauté dessus
c'est pour ça que j'ai fait un courrier derrière au Conseil des prud'hommes en disant voilà j'ai assisté à l'audience, mon avocat, et je l'ai pas enfoncé parce que c'était pas le but devant le Conseil de passer pour je ne sais quoi, mais j'ai dit 'l'avocat de substitution a fait une piètre plaidoirie en tout cas qui a pas permis de tout comprendre et donc j'espère que vous tiendrez compte pour votre délibéré non pas de la de la de la prestation orale' ».
INTERLOCUTEUR 1 => « Ca ne sert à rien puisque que les délibérés sont à huit-clos et vous vous n'avez écrit à aucun à aucune de nous. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui ce que je voulais dire non non. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Vous avez écrit voilà vous avez écrit au président ou à la Présidente. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais ».
INTERLOCUTEUR 1 => « Qui n'en a pas tenu compte puisqu'on ne peut pas influencer des juges dans leur décision. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais En fait je veux juste que je mettais dedans c'était de dire que j'espérais que le Conseil donne un délibéré basé sur le fond, c'est à dire sur le contenu des dossiers fournis, et non pas sur la prestation orale de 15 min qui est bin qui est qui est vitesse éclair en fait. »

INTERLOCUTEUR 1 => « Alors si jamais vous devez, alors nous euh bien sur en Prud'Hommes l'oralité prévaut, mais si vous deviez aller en appel, il n'y aura plus d'oralité donc tout sera sur les conclusions, donc je vous, si vous deviez y aller, ben peut-être pas vous mais peut-être les AGS, euh puisque c'est les AGS qui paieront vos salaires hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Alors moi j'ai en fait je suis en attente parce qu'en fait là ce qu'ils ont, moi je suis pas la filiale MILEE, je suis. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ca y est ça y est c'est fermé euh MILEE. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Non non mais moi je suis pas MILEE moi je suis HOPPSGROUP la maison-mère et d'après ce que j'ai entendu c'est aujourd'hui qu'il y a une décision du tribunal pour savoir s'il y a liquidation ou pas. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ben vous voyez pourquoi à quoi ça sert les renvois. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hé oui je le sais très bien, j'ai bien compris. »
INTERLOCUTEUR 1 => rires
INTERLOCUTEUR 2 => « Eux ils avaient une longueur d'avance. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors si s'ils font des renvois parce qu'ils savent qu'ils vont fermer, parce qu'ils vont se dire je vais, c'est les AGS qui prendra en charge, ça dépanne, et puis pour les sociétés qui sont en bonne santé, alors eux ils font durer le plaisir parce qu'ils font des provisions comptables, provision pour ?, c'est dans la liasse fiscale, et donc ils provisionnent ils disent 'on a un risque avec une personne on va aller au tribunal, on provisionne la somme qu'il nous demande, si au bout de la fin de la procédure on perd bin de toutes façons on l'aura déduit de nos de nos charges
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et si on gagne ben on les réintègre en résultat exceptionnel, vous voyez heu. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui oui, de toutes manières c'est toujours gagnant gagnant dans un sens. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Les salariés sont toujours perdants hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais c'est ça c'est ce que je c'est ce que je dénonçais en fait c'est ce que je disais c'est la c'est vraiment la justice du pauvre contre justice du riche. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Mais ça a toujours été malheureusement. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et ca le sera toujours. «
INTERLOCUTEUR 2 => « Hé ben ça s'accentue du moins. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà donc, ça s'accentue alors parce que moi je dis ça parce que je fais ça tous les jours moi, je ne fais que ça, je suis détaché de mon employeur, je suis payé en parti par le Ministère du Travail, et non pardon Ministère de la Justice je suis payé. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Voilà donc vous voyez bon mais bon, voilà Mr, voilà maintenant vous savez à qui [...?] qui vous a consulté, j'espère avoir répondu un peu en partie à vos questions. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui bien sûr. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et je vous dis bonne chance pour la suite et puis n'hésitez pas hein, vous allez DREETS PACA liste des Défenseurs Syndicaux voilà. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Et donc on y a on on on y a droit euh sans conditions particulières ? »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ah ben non c'est gratuit. »
INTERLOCUTEUR 2 => « D'accord ok. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors peut-être que les syndicats vont vous demander d'adhérer. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui ça c'est pas ça c'est pas déconnant par contre c'est pas gênant. »
INTERLOCUTEUR 1 => « C'est logique hein parce que en fait. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Bien sûr. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Euh parce qu'il y a un risque il y a un risque toujours, euh je peux pas dire que ce sont des statistiques, mais euh quand vous êtes [...?] des prud'hommes, vous avez une chance sur deux de gagner peu importe. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Si vous allez en Cour d'Appel ce sera un peu pareil, c'est pour ça qu'il y a la Cour de Cassation qui renvoie tout le monde à au début. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et voilà si vous vous êtes trompé [...?] Bon voilà donc moi j'ai confiance en la Justice. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Sinon je ne travaillerais pas là dedans mais après il y a une chance sur deux de gagner donc après c'est pour ça filer 13. 000€ à un commerçant vous vous êtes fait avoir. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah mais je je sais que je me suis fait avoir le problème c'est que jusque là c'est c'est le fait face à eux de se dire ils vont me laminer et d'avoir la peur et surtout d'avoir les entraves de bin de l'Inspection, de la DDETS13, qui me bloquaient surtout à pas pouvoir avancer je me suis dit j'ai pas le choix. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Excusez moi ils ont plus ils ont plus de personnel. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Oui non non mais entre ne plus avoir de personnel et euh et et et écrire des choses fausses c'est c'est encore autre chose. Quand quand j'ai l'inspection qui refuse de me recevoir et qui les blanchit partialement, là c'est

plus un manque de personnel, c'est que là c'est carrément il y a de la connivence alors je c'est je les ai mis euh je je les ai j'ai j'ai porté plainte au tribunal administratif qui ne prend euh ne me répond pas, euh j'ai décidé de porter plainte contre les 3 personnes, c'est-à-dire il y a Mr MAGAUD qui est le Directeur de de l'Inspection, euh contre Mme DAUSSY et Mr CORNIQUET qui sont euh Directeur Directeur adjoint de la DDETS13 et euh et en fait le Tribunal judiciaire d'Aix en Provence donc qui est juste à côté, qui est dans le même bâtiment que les Prud'hommes, euh il y a de la complaisance là aussi. En fait ils refusent de prendre ma plainte donc faut que je me batte pour que ma plainte, euh ils me, ils me enfin c'est ahurissant. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors. »
INTERLOCUTEUR 2 => « C'est ahurissant. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Alors plusieurs choses, euh vous avez évoqué les noms des des personnes que je connais hein. »
INTERLOCUTEUR 2 => « hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Je connais très bien Jérome CORNIQUET puisque c'est lui qui, comme je vous disais tout à l'heure, quand Macron a tout cassé. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Il a mis en place un observatoire de la mise en place des CSE et de de la justice sociale. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et on voit bien que, donc on il y a tous les syndicats, alors les petits syndicats d'employeurs, et les tous les syndicats salariés, on y va on réu on se réunit, on fait du travail, gratuitement sur notre temps personnel. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Hum hum. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Il faut le dire, euh on n'a aucun moyen euh financier, on ne paye même pas le parking, euh ni ni rien quoi voilà et et on voit bien que c'est de l'emplâtre ça ne sert à rien. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ah bin oui. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Ce qu'on a fait, moi j'ai travaillé sur plein de sujets pour le Ministère du Travail. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Ouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « Et ça n'arrive pas quoi, ça n'arrive pas donc euh ils ont pas assez de moyens, et et là ils sont en train de diminuer le personnel. »
INTERLOCUTEUR 2 => « Mouais. »
INTERLOCUTEUR 1 => « L'Inspection du Travail ce sont des des bonnes personnes hein ce sont des Inspecteurs, si vous avez une question vous pouvez aller sur le service public vous écrivez ils vous répondent hein. »